

# Un Patrimoine Sauvegardé au Château d'Ancenis

## LE "CHARTRIER" (17<sup>ème</sup> siècle) DES DUCS DE CHAROST

Joël THIÉVIN

Louis-Armand de Béthune, chevalier et marquis de CHAROST acheta en 1660 la **Baronnie d'Ancenis**. (1)

Administrativement, la terre du Baron - l'arrondissement actuel d'Ancenis - comprenait, outre la ville avec son château et son port, **seize paroisses** avec **cinq châtelainies**. Celle de **La Poitevine** (au nord de Riaillé) est riche avec **ses forges** et **ses forêts** (Ancenis-les-Bois aujourd'hui).

Pour gérer ses affaires, le seigneur d'Ancenis a fait réaliser sur place, vers 1660, ce "**chartrier**" en chêne massif. (2) Le régisseur, ou homme de confiance du Duc, réglait, en l'absence de son maître, les affaires courantes. Au 18<sup>ème</sup> siècle, c'était M. Laheu des Airauds.

Une armoire à archives est un grand meuble-secrétaire où l'on rangeait les chartes, registres ou documents authentiques. En d'autres termes, c'était le "**gardien des chartes**".

Cette **commande utilitaire** du Baron est de belle facture. Elle est d'un style purement local qui ne respecte pas les modes. Au premier regard son aspect est assez **massif** et imposant par son poids (près de 400 kg) et ses dimensions (1,93 m x 0,64 m x 2,52 m). Il est ensuite atténué par la disposition symétrique et l'ornementation gracieuse de ses **seize petites portes** sculptées, agrémentées chacune d'une **larme** (pendant forgé du 16<sup>ème</sup> siècle). Les panneaux sont travaillés en "**pointe de diamant**" (c'est-à-dire taillés en biseau); les traverses sont chanfreinées à l'intérieur et godronnées à l'extérieur. Un détail surprenant attire l'œil : les quatre portes du bas sont plus hautes que les autres. Pourquoi ? Peut-être pour "**régner**" en hauteur avec d'autres meubles (commodes...) ou avec des panneaux de lambris ? L'alignement vertical et symétrique, suivant la ligne médiane, de ses huit grosses **clefs** (3), ajoute une note harmonieuse à l'ensemble.

Chacune des huit portes centrales (4) s'ouvre par paire avec une **serrure à canon** (18<sup>ème</sup> siècle) différente, pour des mesures évidentes de sécurité, à la manière des coffres d'une banque, aujourd'hui. Larmes, serrures et clefs ont été ouvragés par les claveuriers (serruriers) dans les forges du Baron. Chaque paroisse avait son rangement personnalisé (nom écrit au-dessus) (5).

Ce qui fait le meuble ici, c'est le bois autant que l'habileté de l'ébéniste ou la tradition régionale. Le "**chartrier**" est arrivé jusqu'à nous après avoir traversé toutes les vicissitudes du temps.

Le château a été pillé par les Vendéens en 1793 et une grande partie du mobilier a été détruit, saccagé, forcé...

*Qu'est-il advenu du "chartrier" ?*

On le retrouve au début du siècle au **château de Juigné** (Saint-Herblon), puis à la **mairie d'Ancenis**, d'abord comme meuble du Secrétaire, et enfin, démonté, dans un grenier.

En 1976 le GARUA (qui deviendra l'ARRA en 1978) et Emmanuel Séchet en récupèrent les éléments et le remontent au **château d'Ancenis** (6) dans une petite salle du dernier étage du haut pavillon du Logis Renaissance... à l'écart du public. Le "**chartrier**" est sauvé !

En 1991, l'ARRA - sous la houlette de René Nouhaud menuisier, aidé de Pascal Pichaud et de Jean-Pierre Réthoré - a décidé de le préserver en le restaurant.

De l'automne 1991 au printemps 1992, il fut entièrement **démonté, restauré puis remonté** par leurs soins. Cela a demandé, pour notre Association, du temps, de la patience, de l'argent...



Cette **restauration**, cette opération ponctuelle de sauvegarde et de mise en valeur de ce **Patrimoine méconnu**, mémoire historique des seize paroisses de la Baronnie, avec ses petits et grands événements, est une **nouvelle renaissance**. Et cela pour le plus grand bonheur de tous ! En effet, maintenant, le "**chartrier**" réhabilité a fière allure. Il est visible par le plus grand nombre car il trône noblement en bonne place dans une salle du premier étage du Logis Renaissance (salle d'accueil du musée de l'ARRA).



Une procédure pour le **classement de l'armoire à archives** - objet mobilier civil - (dont l'ARRA est dépositaire) est en cours, car elle possède des qualités qui rendent sa protection d'intérêt public.■

*L'armoire à archives, communément appelée chartrier*

*(Cliché Garreau, Juin 1992)*

## NOTES

- (1) Une des neuf baronnies de la Bretagne indépendante.
- (2) Le terme **armoire à archives** est mieux approprié que "chartrier" (réf. Nicole de Reyniès, "*Le Mobilier domestique*", Collection Principes d'Analyse Scientifique, Imprimerie Nationale, 1987, tome 1, p. 570). Il est à noter cependant que lors de sa découverte à la mairie d'Ancenis, ce meuble contenait une note ancienne, intitulée "chartrier du duc de Charost", qui mentionnait les seize paroisses de la Baronnie. Malheureusement ce document est aujourd'hui égaré.
- (3) Une broche, accessible de l'intérieur du meuble, verrouille les huit autres portes.
- (4) Les fiches-charnières sont petites, ce qui caractérise, entre autres, l'ancienneté du meuble.
- (5) Pour l'instant l'ARRA en a décrypté neuf, avec certitude : Ligné, Mésangé, Mouzeil, Pannecé, Pouillé, Riaillé, St-Mars-la-Jaille, Teillé, Les Touches.
- (6) Propriété des religieuses Ursulines de la communauté vendéenne de Chavagnes-en-Paillers. La ville d'Ancenis n'en fera l'acquisition qu'en mai 1986.